



**COMMUNE
DE
57480 KERLING-LES-SIERCK**

☎ 03 82 50 17 75
Fax : 03 82 55 06 73

ARRETE N° 1/2016

**portant autorisation d'occupation du domaine
public communal : 24 « Rue Principale » » à Kerling-
lès-Sierck**

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de la société SLB - TRESSA située route de Gorcy 54400 COSNES ET ROMAIN ;

CONSIDERANT qu'en raison des **travaux de terrassement pour branchement électrique au niveau du poteau ERDF pour M. HELMSTETTER situé 24 « Rue Principale » à Kerling-lès-Sierck, le stationnement sera interdit à compter du jeudi 7 janvier jusqu'au vendredi 15 janvier 2016** et ceci pour assurer les travaux et préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

ARRETE

Article 1 - Le stationnement de tous véhicules sera interdit en fonction de l'avancement des travaux au **24 « Rue Principale » à Kerling-lès-Sierck à partir du jeudi 7 janvier jusqu'au vendredi 15 janvier 2016 inclus.**

Article 2 - Il appartiendra à la société SLB - TRESSA route de Gorcy 54400 COSNES ET ROMAIN de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.

Article 3 - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.

Article 4 Une ampliation sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel
- SLB - TRESSA route de Gorcy 54400 COSNES ET ROMAIN

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 04/01/2016

